

## Lettre sanction disciplinaire

## Par phiphine70, le 21/08/2008 à 19:00

Bonsoir , mon mari a recu en accusé et reception un courrier de son employeur pour un entretien préalable de sanction disciplinaire , hors il n'y a pas ecrit le motif , ne devrait il pas etre ecrit obligatoirement ?

Car il est ecrit qu'il peut se defendre mais si il ne sait pas le motif comment peut il se defendre convenablement ?

Merci a vous j'attend vos réponses ..